

**SUR LE
BANC DES
ACCUSÉS**



Sur le banc des accusés

suivi de

La répression et son petit monde



Sur le banc des accusés

Extrait de *Salto*, subversion & anarchie, n° 2,
novembre 2012 (Bruxelles)

La répression et son petit monde

Extrait de *Subversions*, revue anarchiste de critique sociale,
n°1, septembre 2012 (Paris)

Juin 2013



Tumult

c/o bibliothèque Acrata
32, rue de la Grande Ile
1000 Bruxelles
tumult.uitgaves@gmail.com

Pour des commandes en France :

Bibliothèque Libertad
19, rue Burnouf
75019 Paris
bibliothequelibertad@riseup.net

Sur le banc des accusés

*Cependant les boutiquiers de Paris,
en faisant leur étalage, l'autre matin,
se sont dits avec leur robuste bon sens:
— Il n'y a pas la moindre erreur, on veut saper
les assises de nos monuments séculaires,
nous sommes en face d'un nouveau complot.
Allons, allons, braves boutiquiers !
vous errez aux plaines de l'absurde.
Songez un peu que la conspiration dont
vous parlez n'est pas nouvelle ;
s'il s'agit de jeter bas les édifices vermoulus
de la société que nous haïssons,
il y a longtemps que cela se prépare.*

...

C'est notre complot de toujours.

Zo D'Axa, 1892

Comment ça, la répression ?

Nous vivons dans un monde où toute structure de la société, tout mécanisme, tout rapport social a *aussi* une fonction répressive. On n'aurait guère de problèmes à démontrer que les forces strictement répressives (la police, l'armée, la Justice et ses prisons) ne sont en effet qu'une petite colline face à la montagne de l'ensemble de la société opprimente. Si l'on définit la répression comme le mouvement qui nous empêche, nous décourage et nous punit de faire des choses qui risquent d'ébranler l'ordre économique, social et moral, il est facile de percevoir comment toutes les institutions démocratiques empêchent l'auto-organisation sociale, comment l'idéal d'un amour en camisole décourage des liens affectifs sans brides et comment l'économie punit toute tentative de bannir l'argent hors de sa vie. Ainsi, la

répression ne saurait être réduite au seul bras armé de la domination, même au moment où celui-ci frappe à la porte des subversifs.

Lorsque ce « bras armé » toque à la porte de compagnons avec son arsenal judiciaire, carcéral et policier, l'Etat ne tente pas uniquement de freiner la diffusion d'idées et de pratiques subversives ou d'essayer de mettre « hors circulation » quelques éléments encombrants. Il cherche aussi à nous amener sur le terrain stérile de l'affrontement entre les forces répressives strictes et le courant subversif, un affrontement certes inévitable, mais qui risque souvent de nous bloquer sur un seul obstacle (la répression des compagnons), nous empêchant ainsi de continuer à courir « dans toutes les directions ». Affronter la répression spécifique contre des compagnons sur le terrain qu'*elle-même* pose, revient alors à creuser sa propre tombe.

D'ailleurs, en quoi la répression qui nous touche serait-elle détachée de la répression qui touche la société en général ? On pourrait dire que tout un chacun ne trouve certes pas des caméras cachées chez lui, mais cela ne saurait nous faire oublier que la vidéosurveillance est désormais partout. On pourrait dire que tout un chacun n'a certes pas à se défendre contre des accusations d'association terroriste ou autre, mais n'en est-il pas moins vrai que de larges couches sociales se font condamner à la chaîne, soit devant un juge, soit par les instances de l'ordre social, moral et économique, parce que le fait de chercher à vivre, voire d'exister, donne déjà lieu à une répression permanente ? Il n'est pas difficile de prévoir que dans le monde actuel, toujours plus instable et où les tensions sociales sont toujours moins *gérables* qu'elles n'ont pu l'être dans le passé récent, la répression ira croissant. La construction de toutes sortes de nouvelles prisons n'est qu'un signe manifeste de toute une tendance qui a le vent en poupe.

La dangerosité sociale

Mais hasardons-nous maintenant sur le terrain de la répression spécifique contre des luttes autonomes et des individus qui se battent pour la liberté. Parfois, les arrestations de compagnons, la répression d'une lutte, la diffusion de menaces à peine dissimulées contre ceux qui ne sont pas prêts à enterrer la hache de guerre, amènerait à croire que nous serions *dangereux*. Dangereux pour l'ordre établi,

comme est classé l'anarchisme depuis quelques années en Belgique, considéré comme « la menace la plus importante et la plus diffuse pour la sûreté du pays », *sur la bonne voie car objet d'une répression ?* De telles croyances proviennent tout simplement d'un manque de conviction dans ses propres idées, d'une carence de perspectives, car elles s'amuse à reprendre à leur propre compte les paroles de la domination. A l'inverse, il n'est malheureusement pas rare de constater que, dans le courant subversif même, des bruits courent sur certains lieux, certains compagnons, certains terrains de lutte qui seraient *dangereux*, qu'il faudrait mieux éviter, parce qu'ils attirent la répression et autres conneries de la sorte. Dans les deux cas, la même « échelle de mesure » est utilisée : celle de la morale dominante et des lois en vigueur. Ou pire encore, une échelle « militaire », qui voit la subversion comme la somme d'attaques attribuables à tel courant ou à telle tendance ; échelle malheureusement trop fréquente, chez les légalistes et réformistes, comme chez les « subversifs » autoritaires. *Que disait déjà cette citation ?* : « On voit les lucioles parce qu'elles volent la nuit. Les anarchistes font de la lumière aux yeux de la répression, parce que la société est grise comme la pacification. Le problème, ce n'est pas la luciole, mais bien la nuit. »

Le danger et la dangerosité sont bien ailleurs. C'est la menace souterraine qui traverse les siècles et tous les visages que la domination a pu prendre : la menace d'une explosion sociale, de la subversion de l'existant. Inutile, et aussi pernicieux pour sa propre dignité, de cacher que les activités et les idées des subversifs antiautoritaires ciblent à encourager, faire éclater, défendre, répandre la subversion et donc la nécessaire insurrection, forcément violente et négatrice des lois et des morales. Et l'Etat cherche à réprimer, persécuter, étouffer qui le met en danger. La menace n'est donc pas une centaine d'anarchistes, mais la *diffusion toujours possible et imprévisible d'idées et de pratiques subversives que nous portons*. La menace, la dangerosité, c'est la contagion qui se met à l'œuvre ou qui, du moins, reste toujours possible. D'où l'évidence que la meilleure solidarité, consiste à continuer à diffuser des idées et des pratiques subversives, au-delà de toute échéance judiciaire ou étatique. Et aussi que la meilleure défense contre la répression n'est pas de constituer une quelconque *puissance imaginaire* qui y ferait face (dans la logique de l'affrontement symétrique, imprégnée d'une vision militariste et hiérarchique de la subversion), qu'il ne s'agit pas simplement (ou mieux, *pas tant*) de s'approprier des techniques et des savoir-faire pour la contour-

ner, mais bien de perspectives de lutte, d'idées approfondies, de la recherche sociale de *complicité* dans le refus et dans l'attaque de ce monde. En fait, on pourrait extrapoler cette question afin de mieux la saisir : une insurrection (dans le sens anarchiste, c'est-à-dire, comme *phénomène social*) peut-elle être vaincue de manière militaire par les forces répressives ? La « réussite » d'une insurrection dépend-elle du nombre d'armes et de « troupes » à notre disposition ? Ou les raisons des « défaites » des insurrections ne sont-elles pas plutôt à chercher dans le manque de perspectives antiautoritaires, de « fermeté » dans le refus de toute sorte de chef ou encore, dans la peur de l'inconnu de la liberté ? La répression des insurrections, tout comme leur explosion; la répression des insurgés, tout comme la contamination du tissu social par leurs idées et pratiques, n'est jamais qu'un fait militaire, mais avant tout *social*. Et de nombreuses conséquences découlent d'une vision antiautoritaire de cette question, qui est au fond essentiellement celle de la transformation révolutionnaire de l'existant.

Sur le banc des accusés...

De nombreuses personnes conçoivent la Justice (les lois, les tribunaux, les procès) exclusivement comme une institution, c'est-à-dire, un bastion du pouvoir dans le marécage social. Néanmoins, toutes les institutions se fondent à part égale, voire prépondérante, sur le consentement social. Elles sont des expressions des rapports sociaux existants, mieux, ce *sont* des rapports sociaux. C'est-à-dire que l'Etat, d'un point de vue subversif, n'est pas quelque chose d'extérieur au tissu social, il en fait partie comme il le structure à son tour. Prendre possession de l'Etat signifie alors vouloir perpétuer les rapports sociaux qui le fondent et en découlent ; le détruire, c'est chercher une autre base, un autre fondement (la liberté) pour les rapports sociaux. L'argent, comme institution, ne peut exister que parce que la société entière lui octroie de la valeur ; et réciproquement, l'argent conditionne les rapports entre les gens. Une redistribution plus équitable de l'argent ne changerait au fond rien aux rapports que son existence génère, le brûler signifie entamer la construction d'un monde où l'économie ne détermine plus les rapports entre les gens, mieux, où la logique économique (commerce, travail, accumulation, productivisme) est repoussée. La pénétration de la marchandise dans toutes les sphères de la vie donne d'ailleurs un autre bon exemple de la coïncidence entre les structures répressives et les rapports sociaux tels qu'ils existent aujourd'hui.

Cette prémisse posée, asseyons-nous un instant sur le banc des accusés. Comment pourrait-on soutenir que dans le tribunal rien n'a d'importance (en ce qui concerne notre attitude), sans en même temps ouvrir les portes pour affirmer que rien n'a d'importance dans n'importe quelle structure de la société ? Si le tribunal, comme l'usine, la maison communale ou le foyer familial, sont des structures répressives dans le tissu social, il devient intenable de prétendre que notre attitude, notre activité et nos idées n'y ont aucune importance. Dire devant un juge qu'on regrette de lutter pour la liberté ne diffère fondamentalement pas de dire à un homme qui nous maltraite qu'on l'aime – à moins que l'on croit que la subversion est une question de posture, de camouflage, de postiche, de sournoiserie. Renoncer à ses idées au nom de la tactique et de la stratégie (au-delà du fait de ne pas toujours crier sur tous les toits qui on est et ce qu'on pense pour des raisons de « discrétion » que peuvent requérir certaines activités, comme par exemple la réalisation d'un sabotage, une vie dans la clandestinité), dans un tribunal comme dans la rue, équivaut à leur ôter toute potentialité subversive, à les désamorcer – exactement ce que la répression cherche à obtenir. Ceci dit, il n'existe pas de recettes ni d'axiomes à appliquer ou à respecter dans la confrontation avec le tribunal, *il n'y a que la cohérence entre ce qu'on pense et comment on se comporte, ce qu'on désire et comment on lutte*. Cette cohérence ne peut être totale que dans le sens où notre individualité est une exigence totale, autrement dit, c'est une tension permanente qui palpète au rythme de notre vie même. Tout le reste, n'est que le rebut de la politique.¹

Affirmer que nous ne reconnaissons ni « culpabilité » ni « innocence », que nous refusons tout juge, tout tribunal, car nous sommes

¹ Il ne s'agit ici pas des éventuels aspects « techniques » d'un procès, mais de l'attitude la plus fondamentale ou de l'éthique (le contenu) qui est à la base de tout un éventail d'expressions plus « concrètes » (les formes). Le contenu pointe le refus de se distancier de nos idées et pratiques subversives, ce qui peut se traduire devant un tribunal dans de nombreuses formes, allant du refus total (en refusant de se présenter devant le tribunal), en passant par se soustraire à la justice (en passant dans la clandestinité), par refuser de répondre à aucune question ou requête, jusqu'à « revendiquer » ses idées devant un juge (et aussi, de fait, dans la rue, dans le rapport social qui est à la base de la Justice, ce qui ne revient pas à se déclarer coupable de telle ou telle accusation). Enfin, il y a encore tout l'aspect strictement technique de

ennemis de toute loi et donc pour toute transgression qu'inspire notre désir de liberté, n'est donc en rien un jeu tactique, mais justement une expression de cette tension vers la cohérence. La solidarité cesse ainsi d'être un simple réflexe antirépressif pour devenir la possibilité d'une *complicité*, dans le sens où nous sommes tous et toutes « coupables » de nos idées et des pratiques qui en découlent.

L'ami de mon ennemi ne peut jamais être mon ami

A force de considérer la Justice non pas comme un rapport social comme tous les autres rapports sociaux, on finit par assister aux plus sales jeux tactiques. Inutile de souligner que dans la plupart des procès, rares sont ceux qui cherchent à ne pas rentrer dans la logique de la Justice, qui refusent d'enterrer leur dignité devant le juge, qui ne balanceront d'aucune manière (dans de nombreux cas, cela revient aussi à refuser de dire si on a *oui* ou *non* commis un tel méfait). Malheureusement, il n'est pas rare qu'il en aille de même pour les ennemis déclarés de l'ordre établi quand ils se trouvent devant un tribunal. Là, il n'est pas rare que l'opportunisme et la politique font leur rentrée sur scène. On voit alors que la cohérence de refuser de s'allier et de passer des accords avec des forces politiques philo-institutionnelles ou autoritaires, est « provisoirement » mise au rebut au nom de la pression sur le juge, du besoin d'une solidarité large et diverse, du chantage moral de vouloir faire sortir les compagnons *à tout prix* (mais, en étant un peu méchant, on pourrait dire, sans pour autant risquer soi-même sa liberté). Tout d'un coup, les ardentes critiques

la défense juridique (nécessairement selon la logique de la Justice même) qu'on peut laisser à un avocat, ou pas. Mais là non plus, nous ne pensons pas que « tout se vaut ». Pour commencer, il faut prendre en compte le refus selon nous fondamental, de prouver sa propre innocence en pointant d'autres (connus ou inconnus) comme les coupables. On peut aussi noter la différence fine, mais également fondamentale entre un avocat qui demande l'acquittement et un avocat qui répond à la question de la culpabilité (ou de l'innocence). Citer, comme c'est couramment le cas lors des procès, du « statut social » afin d'obtenir de la part du juge une certaine clémence, est clairement néfaste pour sa propre intégrité. Finalement, la tension éthique et subversive n'est pas la seule chose qui joue, il y a évidemment aussi les circonstances particulières, la nature des accusations et, ce qui pas la moindre des choses, les inclinaisons et préférences individuelles.

des « droits » et des « devoirs » s'échangent contre des alliances indigestes avec quelque ligue des droits de l'homme ; la négation de l'économie et de l'argent est mise de côté pour profiter du soutien d'un syndicat, gestionnaire de la conflictualité sociale et des forces de travail ; le refus du spectacle et de la représentation se transforme en accueil d'un journaliste « qui fera pression » ou en acceptant les rôles existants (chacun à sa place et tous ensemble dénoncer démocratiquement les abus) par exemple en publiant une « lettre ouverte » dans un quotidien de la presse officielle. Que dire ? *L'autorité ne saurait être combattue avec des moyens autoritaires*, voilà une affirmation simple qui reste d'actualité.

Par une telle recherche d'alliances, on ne viole pas seulement ses propres idées et les parcours de lutte qui se sont dessinés et qui se dessineront encore, on n'hypothèque pas seulement les possibilités de rencontre et de complicité au niveau social (les exploités sont bel et bien aussi habitués à l'hypocrisie, mais celle-ci ne constitue pas un sol fertile pour la rencontre et pour une lutte commune entre individus rebelles). On se place en outre irrévocablement sur ce terrain qui est à la liberté et à la vie ce que le pétrole est à la mer : *la politique*. S'engager dans la politique avec ses alliances nauséabondes, ses délégations, son agir « en se bouchant le nez », sa modération vers le « moins pire », son opportunisme écœurant, est aux antipodes des terrains où la subversion devrait être portée : dans la rue, parmi les exclus, les exploités et les rebelles, afin de répandre des idées émancipatrices, d'encourager la révolte, d'envisager des attaques toujours plus acérées contre l'ordre social. Combien il est inintéressant de perdre son temps et son énergie dans des discussions avec des requins politiques, des imposteurs autoritaires, des moutons suiveurs d'idéologies, des légalistes avec leurs bouches pleines de cadavres ; à quel point est préférable l'aventure de porter la subversion au cœur des situations sociales explosives, loin de toute médiation et représentation. La première perspective se termine inévitablement par des rassemblements, confus au niveau du contenu et en général démoralisateurs, devant le tribunal ; la deuxième part à la recherche de transformer un épisode de répression spécifique de compagnons et de luttes en énième mèche pour allumer la poudrière sociale.

Tôt ou tard

Inutile de faire l'autruche : tôt ou tard, tout individu révolté et toute lutte autonome se heurtera à la répression, que ce soit en encaissant des coups ou en reculant devant la menace de ceux-ci. Dès lors, il est certes important à garder la répression (dans le sens le plus large possible) présente à l'esprit, en discutant et en approfondissant idées et perspectives, voire de s'y préparer techniquement, mais toujours en la reliant avec l'ensemble des rapports sociaux et des tensions et conflits en leur sein. Aucun doute non plus sur la nécessité d'organiser le soutien matériel aux compagnons arrêtés ou incarcérés, sans que pour autant celle-ci dépasse le cadre de simple question technique.

Comprendre et continuer à considérer la répression simplement comme *un* obstacle, et non comme un mur infranchissable (et encore moins le plus important), n'est certes pas tâche facile. Et nous ne parlons pas uniquement des possibles années de taule, mais aussi tout ce qui a trait à la répression « préventive », la surveillance et les poursuites au sens large du terme. Aujourd'hui déjà et probablement demain encore plus, nous devons faire appel à notre créativité et notre imagination pour briser l'étau répressif, mais ceci n'est, comme nous le disions auparavant, que dans une moindre mesure une question technique et de capacités : c'est surtout une question de perspectives, d'idées et de projectualités mises à l'épreuve, forgées dans la bataille au quotidien.

Pour finir, n'oublions jamais qu'en fin de compte, nos idées, nos méthodes et nos désirs demeurent à jamais incompréhensibles pour les chiens de garde de l'Etat, car ils ne saisiront jamais que des individus puissent s'organiser et s'associer librement et de manière antiautoritaire ; ils ne comprennent pas que tout être humain a la capacité et le choix, à tout moment, de se révolter, et que c'est d'ailleurs à cette capacité et à cette possibilité de choisir que les révolutionnaires devraient faire appel. Le marécage de la conflictualité sociale n'est donc pas une affaire militaire, technique et tactique, mais profondément et intrinsèquement *sociale*. Etendre ce marécage, ce qui revient à l'auto-organisation sociale du refus et de l'attaque de l'ordre social et de l'autorité, faire en sorte qu'elle puisse s'armer avec conscience et idées, est la meilleure façon de contrecarrer, voire de dépasser, la répression.

Et de toute façon... il n'y a rien à lâcher, c'est ma vie même que j'ai choisi de mettre en jeu ; mon jeu.

La répression et son petit monde

*Quelques réflexions pour ne pas faire
d'un thème particulier un point isolé*

Aujourd'hui, le constat que nous vivons sous le règne de la séparation est plutôt partagé, et n'a rien de bien original. Les analyses qui pointent ce mécanisme ne manquent pas, même si les partisans de l'économicisme tendent encore à le réduire à sa plus simple expression. Surtout, chacun, chacune éprouve profondément et au quotidien à quel point l'organisation sociale qui repose sur tant de séparations contribue à nous rendre étrangers les uns aux autres ainsi qu'à nous-mêmes, combien elle nous mutile de/avec notre environnement, combien la division du temps, de l'espace, des activités participe de la dépossession individuelle et généralisée. Il est donc logique que des discussions portent sur comment battre en brèche cet état de choses, en réfléchissant aux éventuels liens à créer entre celles et ceux qui vivent cette nécessité, mais aussi aux manières d'aborder et de relier sans les hiérarchiser les divers aspects de la domination. Car en fin de compte, le but n'est-il pas d'en finir avec les misères qu'elle engendre ?

Pourtant, tout n'est pas si simple, et il n'est pas rare que des luttes qui se veulent radicales reproduisent assez vite certaines formes de morcellement. C'est par exemple le cas lorsque des catégories inhérentes au système que nous souhaitons voir disparaître sont reprises telles quelles, notamment comme point de départ d'un possible commun. Comme si faire des travailleurs, des précaires, des prisonniers, des sans-papiers ou autres « sans » d'hypothétiques sujets de lutte ou de transformation sociale ne correspondait pas justement à ce

qu'on aimerait faire de nous : une juxtaposition d'identités parcel-laires enfermées dans différentes cases, bien que poreuses et perméables. Même si ces définitions sont liées à des situations sociales bien réelles, elles n'en réduisent pas moins des individus aux seules positions que la société leur assigne, et ne disent en tout cas rien de qu'ils sont, font, veulent ou ne veulent pas.

Alors, plutôt que de reproduire à l'infini ces catégories, parfois érigées en identités, ne serait-il pas possible de s'associer sur la base d'un commun qui dépasserait la condition particulière faite à chacun ? Un commun qui ne serait certainement pas un Tout, mais pourrait s'incarner en négatif comme en positif dans des refus, des désirs, des idées partagées et portées par chacun. Approfondir ces aspects contribuerait sans doute à sortir de la dichotomie intériorité/extériorité inhérente à tout sujet/identité, mais aussi à avancer vers des projets en tension avec nos aspirations réelles, comme par exemple cette volonté farouche d'en finir avec toutes les cases et cages auxquelles nous nous heurtons (frontières, enfermement, salariat ...).

Un autre frein à la remise en cause de toutes les séparations qui nous sont imposées réside certainement aussi dans le fait de concevoir nos luttes comme étant nécessairement partielles. Or, plus un terrain de lutte sera d'emblée défini étroitement, et plus lui seront imposées des limites difficiles à dépasser, tant au niveau des échos qu'il pourrait rencontrer, que de la remise en question de l'ensemble de ce système social. Les sauts qualitatifs – qui ne sont pas nécessairement quantitatifs – sont certes toujours possibles, mais il reste alors indispensable que celles et ceux qui les souhaitent oeuvrent réellement à ce que la lutte ne tourne pas sur elle-même, ou ne se focalise pas sur les seuls objectifs considérés à tort ou à raison comme plus facilement et rapidement atteignables. Dans une perspective émancipatrice, pourquoi en effet détacher arbitrairement les « besoins » (plus ou moins immédiats selon les critères) des envies et des désirs qui les accompagnent ? Pourquoi devrait-on maintenir une quelconque ambiguïté sur ce que nous pensons du fonctionnement de ce système, et l'antagonisme que nous souhaitons lui opposer ? Au nom de quoi se mettrait-on à défendre ou à revendiquer des miettes, au lieu de porter un possible commun, comme par exemple le dégoût de l'exploitation et de l'esclavage salarié et le goût du sabotage de ce monde ; la critique de l'urbanisme concentrationnaire et les débrouilles offensives qui en découlent ? Pourquoi isoler certaines parties d'un tout qu'il ne s'agit ni de réformer ni d'humaniser, mais bien de détruire ?

Bien sûr, libre à chacun d'attaquer le monstre des rapports aliénés par les angles qui lui paraissent les plus propices ou lui tiennent le plus à coeur. Cependant, c'est de la manière de porter ces attaques – évidemment liée aux pourquoi – que dépendra aussi leur dimension subversive. C'est à partir de là que se posent toute une série de questions (aux conséquences éminemment pratiques) quant aux objectifs que nous nous proposons d'atteindre, aux moyens que nous pensons adéquats, ce à quoi nous aspirons et ce que nous espérons développer à plus ou moins long terme, à nos perspectives générales en somme. Il s'agit là de questions essentielles qui font partie de la lutte pour nous réapproprier nos vies, et pas de simples jeux d'esprit. En outre, les réponses que chacun, chacune y apporte au quotidien comme dans n'importe quelle lutte particulière, pourraient bien constituer une base pour dépasser les fausses séparations.

Bien sûr, le but n'est pas de tenter d'unifier ce qui, pour de vraies raisons de fond, comme des visions ou des perspectives antinomiques, s'avèrerait inconciliable. Cela ne pourrait d'ailleurs s'opérer qu'au prix de concessions d'ordre politiques ou de renoncements essentiels. L'idée serait plutôt de chercher et de nouer des complicités à l'intérieur de parcours de lutte contre l'autorité et ce qu'elle veut nous imposer.

Dans le vif du sujet : « répression et anti-répression »

Liée à la survie ou aux désirs inassouvis de vivre libres, la répression s'impose sous bien des formes. Vue l'étendue des répressions qu'exerce ce système à travers tous ses rouages et des pressions quotidiennes que produisent l'ensemble des rapports sociaux – dont nous sommes partie prenante et que nous reproduisons aussi – il y a de quoi faire... En ce sens, lutter contre la répression et ce qui la soutient ne consiste ni plus ni moins qu'à se battre contre l'ensemble des rapports de domination et pour la liberté. Mais ce n'est généralement pas ce que l'on entend par là.

Si la répression fait certes partie du quotidien, c'est aussi une question qui se pose immédiatement dans toute lutte, particulièrement lorsqu'elle ne fait pas mystère de sa volonté de bouleversement social. Tenter d'oeuvrer directement à la destruction de ce système nous expose à ses foudres, comme quelques affaires nous l'ont rappelé ces dernières années en France. Ce qui est le lot habituel dans d'autres pays, c'est-à-dire une répression spécifique contre des idées

et des actes menaçant et visant à renverser l'ordre établi, est donc à nouveau à l'ordre du jour.

Dans les deux cas pourtant, qu'il s'agisse du quotidien de la domestication ou des luttes particulières, c'est de la manière dont on analyse la répression en général que découle comment on décide de l'affronter publiquement. Avec les conséquences très pratiques que cela ne manque pas d'avoir.

Se focaliser uniquement sur tel ou tel outil répressif (l'ADN, le flash-ball, l'énième loi « sécuritaire »...) alors que l'arsenal déjà fourni ne cesse de s'agrandir, revient souvent à se placer sur le terrain défini par l'Etat. C'est ainsi le cas lorsque l'étude technique de certaines « innovations » ou perfectionnements supplante l'analyse des contextes dans lesquels ils s'insèrent et plus encore quand la contestation se borne à réclamer leur abolition, ouvrant grand la voie au réformisme. Cela peut aussi passer par le fait de reprendre des catégories créées par d'autres, si ce n'est pour les revendiquer, tout au moins en s'y attachant exagérément. On pourrait citer pêle-mêle les « délinquants de banlieue », les « terroristes », les « militants » ou les « membres » de telle ou telle « mouvance ». Personne n'a le monopole de certaines pratiques offensives, à moins de nier la dimension sociale des illégalismes. Plus généralement, attaquer la répression par le plus petit bout de la lorgnette ne permet guère d'élargir le champ d'intervention vers une remise en cause de la Loi en soi. De même, considérer comme inacceptable telle ou telle répression particulière amène presque inévitablement à tenter d'en démontrer le caractère infondé ou injuste – en mettant notamment en avant l'innocence ou quelque prétendue déviation du droit.

Les cris d'orfraie qui reviennent régulièrement à propos d'une soi-disant « criminalisation du mouvement social » en sont un exemple banal. La « légitimité » des accusés ou de certains actes devrait manifestement découler de leur caractère « militant » ou du contexte de lutte – avec la carotte qu'un grand nombre de participants constituerait en plus une circonstance atténuante. Cela signifie-t-il que des individus ou des pratiques qui ne rempliraient pas ces conditions seraient légitimement condamnables ? A force d'insister sur l'aspect collectif d'un mouvement ou celui partagé d'une pratique à des moments donnés, ne finit-on pas par découper la conflictualité en petites tranches plus digérables par la répression, et surtout par ignorer une grande partie de l'antagonisme, celle pratiquée quotidiennement de manière diffuse, qui a ses rai-

sons propres et utilise tous types de moyens liés à l'imagination et la détermination ?

Un autre exemple de cet enfermement sur le terrain de l'Etat est la polarisation sur certains types de procédures (comme l'anti-terrorisme) vues comme des exceptions, ce qui revient à reconnaître, ne serait-ce qu'en creux, la loi, la justice et l'ordre « normal » qui les sous-tend. Il n'est pas étonnant dans cette logique que les médiations institutionnelles classiques (partis, syndicats, médias...) soient utilisées pour s'adresser à l'Etat, puisque celui-ci, mis face à ses responsabilités, serait supposé rectifier ses abus ou les erreurs de ses serviteurs. Tout se passe donc comme si, au nom de l'urgence et d'une certaine « gravité de la situation », on pouvait soudain évacuer la question du fonctionnement de ce système, mettre en avant les libertés formelles qu'il est censé garantir, jouer sur l'indignation voire la récupération citoyenne, quitte à réhabiliter de fait l'idée de démocratie, de délégation et de représentation.

Ce type de réflexes antirépressifs, même quand leurs intentions ne sont pas strictement politiciennes, n'en neutralisent pas moins toute portée subversive. Ils se produisent aussi et surtout, au-delà de chaque cas particulier, quand la répression est vécue comme un moment séparé, une sorte de parenthèse où toutes les contradictions seraient abolies. Et c'est ainsi que l'action directe peut allègrement cohabiter avec des stratégies opposées, finissant toujours par être instrumentalisée à leur profit, et qu'on pourrait utiliser en soutien n'importe quels larbins de la domination et les pompiers de service (élus, prêtres, partis ou syndicats, peu importe). Cette logique démocrate du tout compatible tant qu'on reste raisonnables, contribue précisément à intégrer la contestation, à éliminer le dissensus et participe à ce que l'Etat puisse atteindre ses objectifs de contention. Un tel renversement est particulièrement troublant et criant quand l'une des prétentions de départ était la remise en cause de l'ordre existant.

Répression, Etat et rapports sociaux

Une autre manière d'affronter la question pourrait à l'inverse consister à ne pas faire de la répression une exception à l'ordre de ce monde, y compris quand elle frappe de manière spécifique celles et ceux qui sont déterminés à saper ses bases.

Même en ne s'intéressant qu'aux seuls appareils policier, judi-

ciaire et carcéral, il est difficile de ne pas se rendre compte de tous les moyens dont ils disposent et font usage pour maintenir et préserver l'ordre social. Que ce soit pour défendre la sacro-sainte propriété, le monopole de la violence, les valeurs et les normes dominantes érigées en lois, l'Etat s'est donné depuis belle lurette les moyens de contrôler, de menacer et de punir ; et il ne s'en prive pas. On ne peut donc attaquer fondamentalement ces piliers de la société sans mener une critique directe de l'Etat en soi, dont la seule existence signifie la répression des désirs et volontés individuelles au nom de quelque intérêt supérieur ou d'un supposé « bien commun ». Un aspect trop souvent absent lorsque le combat s'arrête plus ou moins volontairement sur les expressions visibles de la police (qui ne se réduit pas aux seuls uniformes), de la justice (qui couvre un champ plus large encore que tous les codes pénaux) et de la prison (si présente au delà des murs).

De même, on ne peut séparer une fois de plus ce qui va intrinsèquement de pair, c'est-à-dire l'aspect nécessairement coercitif de l'Etat de son côté prétendument « social », comme si cet aspect ne faisait pas partie intégrante de l'ensemble de sa gestion, comme s'il ne modelait et n'envahissait pas les écoles, les lieux de travail, les organismes sociaux et tous les endroits où nous habitons.

L'écrasement que nous subissons et contre lequel il s'agit de lutter est aussi un rapport social. A trop insister parfois sur la coercition et tous ses instruments, on en vient facilement à exagérer ses effets – déjà énormes – par rapport aux possibilités de les affronter, mais on risque surtout de passer à la trappe d'autres mécanismes sociaux qui travaillent largement à la pacification (notamment dans les systèmes démocratiques) et qui reposent aussi sur diverses formes de consentement, d'adhésion et de participation.

En réalité, la question n'est pas de refuser a priori toute lutte qui prendrait telle ou telle structure ou processus répressif comme point de départ dans l'attaque de ce monde, mais de faire en sorte que l'ensemble des dimensions posées ici soient présentes. Pour ne pas détacher la répression de la critique de l'Etat dans son ensemble, et ne pas réduire non plus cette dernière à des dispositifs séparés des rapports sociaux, on pourrait par exemple aborder la question de la prison sociale, qui ouvre de vastes débouchés théorico-pratiques et des possibilités d'approfondissement.

Remettre en cause toutes les prisons implique en effet de se pencher sur les mécanismes de contrôle et d'enfermement qui traversent

l'ensemble de la société. En ne se concentrant plus uniquement sur un aspect particulier de la gestion carcérale ou sur la mise en place de nouveaux dispositifs répressifs ou de surveillance, on peut dans un même mouvement se saisir des codes moraux et sociaux qui constituent autant de strates participant à la domination et peuvent aussi s'incarner très concrètement... Pour n'en citer que quelques unes, il y a le rapport à la loi (quelle qu'elle soit) et au conflit, la collaboration citoyenne, le contrôle social diffus sur les différents aspects de la vie de chacun, chacune. S'attaquer à ce qui nous enferme au quotidien comporte alors un défi de taille : porter des contenus et des pratiques résolument anti-autoritaires au coeur des rencontres que nous espérons faire dans une lutte contre les différents murs de cette prison sociale.

De même, une lutte spécifique contre telle ou telle structure carcérale peut avoir pour but de l'attaquer directement pour la détruire, mais avec en ligne de mire le « monde qui la produit ». Ce n'est en effet pas un vain mot ou un simple slogan, lorsque les objectifs que se donne une telle lutte sont aussi la diffusion d'idées émancipatrices, la propagation de manières de s'auto-organiser qui permettent à chacun, chacune de prendre l'initiative en dehors des médiations institutionnelles et de toute hiérarchie, ainsi que l'extension des hostilités individuelles et collectives dans une perspective révolutionnaire.

Autant de choses à creuser dans ce genre de luttes comme dans n'importe quel combat que nous souhaitons impulser ou auquel nous décidons de participer.

Anti-répression et solidarité

Une critique classique adressée à celles et ceux qui feraient de « l'anti-répression », et au réflexe anti-répressif en général, est la tendance à délaissier provisoirement le reste de ses activités pour se restreindre à une stricte autodéfense. Trop souvent en effet, quand la répression vient frapper à la porte, elle paralyse non seulement des énergies par ses effets directs et son épée de Damoclès, mais elle parvient aussi à monopoliser le terrain et le calendrier. Il arrive ainsi qu'à force de concentrer l'essentiel du temps et des efforts sur ce qui arrive aux compagnons ou camarades, on en vienne à perdre de vue ce contre quoi ils se battent et à négliger, voire abandonner, le pourquoi nous nous battons. Triste paradoxe, auquel s'opposerait comme un effet miroir, la proposition malheureusement souvent conçue de

manière bien trop abstraite et détachée, de poursuivre génériquement les luttes. Comme si de rien n'était ?

Il ne s'agit pas de faire ici une proposition de lutte anti-répressive, encore moins si celle-ci devait se substituer à l'offensive contre l'ensemble de ce système. Nous savons que le terrain de l'opposition à la répression est miné, mais à peu de choses près, ni plus ni moins que tout ce que ce monde nous réserve, car nous n'en n'avons pas choisi les contours. Comme dans tout combat qui se présente, c'est donc à nous de décider de ce que nous voulons en faire ; de choisir d'en déplacer les termes, s'ils sont par trop enfermants ; de tenter de le porter là où le bât blesse, où existent des possibilités d'échos, voire de rencontres complices dans l'antagonisme. Dès lors, au nom de quoi refuserait-on de prendre à bras le corps cet aspect de l'affrontement ? Si nous les envisageons dans le vaste contexte de la guerre sociale à laquelle nous prenons part, il ne devrait pas être si difficile ni artificiel de répondre à ce genre de coups en les reliant aux autres oppressions et surtout aux autres révoltes.

La solidarité ne se base pas sur le fait répressif en tant que tel, mais sur ce en quoi nous nous reconnaissons, dans ce qui peut motiver des individus, des luttes, des actes... Bien plus que du soutien à des personnes en butte à la répression, la solidarité est surtout une manière de continuer à porter en avant un antagonisme avec ses pourquoi. Quand l'Etat essaie de faire rentrer les récalcitrants dans le rang, une erreur serait de les pousser dans de nouvelles cases, en contribuant ainsi à les isoler du reste de la conflictualité sociale (nul besoin d'être « militant » ou proche d'une « victime de bavures policières » pour se reconnaître dans l'hostilité contre les keufs et contre le système qu'ils contribuent à maintenir en place, par exemple). La rage et la révolte contre l'existant se manifestent en permanence, de bien des manières et en bien des endroits. Et si elles nous animent aussi, exprimons-les alors en mots et en actes, dans un échange avec ce qui nous parle et nous tient à coeur, comme le refus de l'autorité et nos désirs de liberté. Car n'est-ce pas ce que nous souhaitons voir s'étendre ?

De la même façon que le mécanisme répressif ne peut être résumé à de simples procédures ou à de sales journées passées sur les bancs d'un tribunal, l'autodéfense – surtout quand on veut changer le monde – ne peut se réduire à la seule expertise, y compris parta-

gée, en matière juridique. Si nous pouvons nous saisir de ces occasions-là (interventions policières, incarcérations, procès) comme de tant d'autres pour faire de l'agitation, ce n'est pas avec de savants calculs sur les effets que cela aurait sur une issue judiciaire. L'Etat a ses raisons qui ne sont pas les nôtres, et de toute façon l'idée n'est pas de s'adresser au pouvoir, mais de tenter une fois de plus d'établir un dialogue au sein de la conflictualité. En ce sens, la notion de rapport de force ne se limite pas au temps d'une affaire, d'un procès ou de n'importe quelle « campagne ». De même, la réussite ou l'échec ne se mesureront pas à l'aune de la quantité de gens qui s'y seront directement intéressés ou de la lourdeur des condamnations, mais notamment à la manière dont nous aurons contribué à renforcer et à étendre un antagonisme à la fois général et individuel. Cela est certes bien difficile à évaluer, excepté les quelques échos proches ou plus « lointains » qui peuvent nous parvenir et ne sont pas négligeables. C'est d'ailleurs souvent en vain que l'on chercherait à quantifier les effets de telle ou telle intervention, tant ils peuvent traverser l'espace et le temps et nous dépasser, comme le champ de nos connaissances immédiates. A nous donc de définir nos propres critères et d'expérimenter différents mélanges solidaires toujours plus explosifs. Dans cette optique, tenter de s'opposer de la manière la plus offensive et subversive possible à tout ce qui nous enferme et nous détruit au jour le jour – dont police, justice, prison ne constituent effectivement qu'un pan – ne relève pas tant d'une autodéfense militante, pour ceux qui tiennent à ce terme (avec ce que nous sommes, nos idées, nos aspirations et les pratiques qui en découlent), que d'une certaine conception de la lutte.

La solidarité reste une de nos armes à affûter contre un système qui fonctionne aussi sur l'intimidation et sur l'atomisation. Avec un peu d'imagination et de créativité, associées à une analyse du contexte social dans lequel on se trouve, on pourrait même aider à briser quelque peu ces deux aspects fondamentaux de la domination. Face à tous les obstacles qui jalonnent le chemin, une certaine cohérence et continuité ne contribuent pas seulement à éviter le morcellement de nos activités et de nos individualités, mais pourraient aussi devenir un point d'appui pour partager et approfondir avec d'autres une tension commune vers la liberté.

INUTILE DE FAIRE L'AUTRUCHE : TÔT OU TARD, TOUT INDIVIDU RÉVOLTÉ ET TOUTE LUTTE AUTONOME SE HEURTERA À LA RÉPRESSION, QUE CE SOIT EN ENCAISSANT DES COUPS OU EN RECLANT DEVANT LA MENACE DE CEUX-CI. DÈS LORS, IL EST CERTES IMPORTANT À GARDER LA RÉPRESSION (DANS LE SENS LE PLUS LARGE POSSIBLE) PRÉSENTE À L'ESPRIT, EN DISCUTANT ET EN APPROFONDISSANT IDÉES ET PERSPECTIVES, VOIRE DE S'Y PRÉPARER TECHNIQUEMENT, MAIS TOUJOURS EN LA RELIANT AVEC L'ENSEMBLE DES RAPPORTS SOCIAUX ET DES TENSIONS ET CONFLITS EN LEUR SEIN. AUCUN DOUTE NON PLUS SUR LA NÉCESSITÉ D'ORGANISER LE SOUTIEN MATÉRIEL AUX COMPAGNONS ARRÊTÉS OU INCARCÉRÉS, SANS QUE POUR AUTANT CELLE-CI DÉPASSE LE CADRE DE SIMPLE QUESTION TECHNIQUE.

COMPRENDRE ET CONTINUER À CONSIDÉRER LA RÉPRESSION SIMPLEMENT COMME *UN* OBSTACLE, ET NON COMME UN MUR INFRANCHISSABLE (ET ENCORE MOINS LE PLUS IMPORTANT), N'EST CERTES PAS TÂCHE FACILE. ET NOUS NE PARLONS PAS UNIQUEMENT DES POSSIBLES ANNÉES DE TAULE, MAIS AUSSI TOUT CE QUI A TRAIT À LA RÉPRESSION « PRÉVENTIVE », LA SURVEILLANCE ET LES POURSUITES AU SENS LARGE DU TERME. AUJOURD'HUI DÉJÀ ET PROBABLEMENT DEMAIN ENCORE PLUS, NOUS DEVRONS FAIRE APPEL À NOTRE CRÉATIVITÉ ET NOTRE IMAGINATION POUR BRISER L'ÉTAU RÉPRESSIF, MAIS CECI N'EST, COMME NOUS LE DISIONS AUPARAVANT, QUE DANS UNE MOINDRE MESURE UNE QUESTION TECHNIQUE ET DE CAPACITÉS : C'EST SURTOUT UNE QUESTION DE PERSPECTIVES, D'IDÉES ET DE PROJECTUALITÉS MISES À L'ÉPREUVE, FORGÉES DANS LA BATAILLE AU QUOTIDIEN.

